

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

17 novembre 2010

Maisons de Santé Pluriprofessionnelles : l'ARS Poitou-Charentes se félicite de la complémentarité des initiatives des acteurs locaux

À l'occasion de l'inauguration de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) Val de Touvre de Ruelle (Charente), l'ARS se félicite de la complémentarité des initiatives d'accompagnement des collectivités et des acteurs locaux dans ce domaine. Bien que cette structure ne soit pas précisément implantée en zone déficitaire du point de vue de l'offre existante et des perspectives de démographie médicale, les MSP visent à répondre à des besoins non résolus.

Les Maisons de santé pluriprofessionnelles contribuent, dans le cadre du Projet Régional de Santé, à traiter les grandes problématiques au cœur de l'action de l'ARS.

Elles permettent de lever les freins à l'installation libérale par l'exercice collégial et pluridisciplinaire, la possibilité d'une organisation du travail plus souple, qui conjugue un moindre risque économique pour le professionnel avec une meilleure réponse en termes de parcours, de continuité et de qualité des prises en charge des patients. Les jeunes internes y trouveront des terrains de stage privilégiés, ouvrant ainsi la voie à des installations potentielles.

Compte tenu de la situation de la démographie médicale, ces maisons de santé permettent enfin de maintenir, voire d'attirer des services de santé et, par relation de cause à effet, de développer d'autres services de la vie courante de la population, parce que la santé participe pleinement du développement économique local et de l'aménagement du territoire.

Dans ce cadre, l'Agence veille, pour l'ensemble des projets qu'elle accompagne, à l'existence d'un véritable projet médical structuré qui garantit la pérennité de ces nouvelles structures.

Les objectifs et l'organisation décrits dans le projet de santé des maisons de santé pluriprofessionnelles constituent le gage de leur bonne intégration dans l'offre de soins de premier recours, et garantissent les chances de réussite du projet dans la durée. C'est ce projet médical en particulier qui met en évidence la manière dont les professionnels, qui sont parties prenantes au projet, collaborent entre eux pour coordonner leur action autour d'un même patient.

Pour la réussite de ces projets, l'ARS poursuit la mobilisation et soutient les démarches menées par les acteurs publics et privés au bénéfice des objectifs qu'elle poursuit :

- améliorer l'état de santé des populations,
- lutter contre les inégalités en santé,
- et garantir l'efficacité des organisations.

Contact presse :

Agnès GIFFARD – Responsable communication
Tel : 05 49 42 30 36 Courriel : agnes.giffard@ars.sante.fr
www.ars.poitou-charentes.sante.fr

Six nouveaux projets de MSP en région, dont quatre priorités dès 2010, et d'autres à venir.

L'ARS souligne en particulier la sélection qui vient d'être faite au sein du comité de sélection des maisons de santé pluriprofessionnelles de six projets en région. Quatre projets ont été priorités pour une faisabilité dès 2010, car ils sont conformes au cahier des charges national et s'inscrivent dans un territoire où l'offre de soins nécessite d'être confortée au regard de la démographie médicale, des projets existants, de l'offre de soins adjacente et des modalités de recours aux soins de la population. Les deux autres projets, au stade de la déclaration d'intention, seront accompagnés par l'ARS pour, dès l'an prochain, être en capacité de répondre aux critères précédents.

D'autres dispositifs viennent renforcer ou compléter des ambitions que l'Agence porte dans son projet de santé pour la région. Notamment, un appel à projet vient d'être lancé pour envisager de nouveaux modes de rémunération des professionnels de santé, avec une idée force : mieux valoriser les actes des professionnels à l'occasion d'un parcours de soins, en rémunérant la coordination des soins et l'éducation thérapeutique des patients.

L'évolution du dispositif de premier recours exige alors un engagement et un soutien forts des initiatives.

C'est en intégrant les Maisons de santé pluriprofessionnelles dans le cadre plus global du Projet Régional de Santé, que l'ARS fédère ces initiatives

De manière à proposer un système gagnant-gagnant :

- pour les usagers, dont les attentes sont grandes en termes de continuité et de qualité de la prise en charge,
- pour les collectivités, dans une logique de développement local,
- et pour les professionnels de santé qui voient leur pratique quotidienne soutenue.

Contact presse :